



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **CPHVT, Coopérative de Promotion de l'Habitat, Val-de-Travers**, Grande-Rue, 2112 Môtiers
2. Date du prononcé de dissolution: 27.09.2011
3. Suspension de faillite: 24.10.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.11.2011
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: achat, construction, rénovation, vente et location de maisons familiales et de logements à l'intention de ses membres ainsi que la construction et l'entretien d'équipements collectifs dans les cités.

Office des faillites
2053 Cernier

00704375

